

**MODE D’EMPLOI : Demande de subvention au titre de la mesure FEAMPA**

**M2 - Aide au remplacement ou à la modernisation d’un moteur principal ou auxiliaire pour un navire de pêche**

La Région Occitanie a choisi de contribuer au développement d’une pêche durable en Méditerranée, notamment au moyen de la mesure FEAMPA M2 - Aide au remplacement ou à la modernisation d’un moteur principal ou auxiliaire pour un navire de pêche.

Vous trouverez ci-joint la fiche mesure correspondante (doc 1).

Voici la marche à suivre pour déposer une demande d’aide :

1. Rassembler les documents demandés dans la liste de pièces à fournir (doc 2),
2. Compléter l’attestation sur l’honneur « port d’exploitation » (doc 3)
3. Compléter l’attestation sur l’honneur « segment de flotte » (doc 4)
4. Compléter les annexes techniques de la mesure M2 (doc 5)
5. Compléter la Déclaration des ressources relative à votre projet (doc 6)
6. Déposez votre demande d’aide sur E-Synergie à l’adresse suivante :

<https://synergie-europe.fr/e_synergie/portail/FEAMPA-Occitanie>

…en sélectionnant bien le Type d’Action (TA suivant) :

***TA.1.2.1 Investissement dans la réduction de la consommation d’énergie***

**Attention : les dépenses réalisées avant le dépôt de la demande d’aide ne sont pas éligibles !**

Si vous rencontrez des problèmes lors de la saisie de votre demande de subvention sur le portail E-Synergie, merci de contacter :

* pour toutes questions/problèmes techniques sur le portail, le service support E-Synergie de la Région Occitanie : [support.synergie@laregion.fr](mailto:support.synergie@laregion.fr)
* pour toutes questions/renseignements sur le FEAMPA, le service instructeur FEAMPA de la Région Occitanie : [feampa@laregion.fr](mailto:feampa@laregion.fr)